

Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°59 Janvier 2019

Le Billet du Maire

La nature a pris ses quartiers d'hiver mais Alligny n'en est pas pour autant endormie.

Tout au long de l'automne nous avons pu assister à de beaux spectacles proposés dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918, des contes givrés ou bien par l'association du musée ou le parc du Morvan. L'Académie Sainte Cécile nous a également régalés d'un très beau concert.

Il est à noter que ces événements étaient gratuits et qu'à chacune de ces occasions ce sont 60 à 100 personnes qui sont venues applaudir les artistes ou apprendre et réfléchir avec les conférenciers.

Dans ce numéro Billet du Maire Les Décisions du Conseil Municipal **CCAS Etat-Civil** Alligny Pratique 5 Infos diverses 6 Le Coin des écoliers 8 Les Associations communales 12 Le Musée 24 Centre Social 28 Gestion des déchets 31 **Divers** 32

On ne s'endort pas non plus à la Mairie. Nous avançons sur le projet de maison pour les seniors malgré de nombreux écueils administratifs (ainsi l'État nous presse de commencer les travaux mais la Région nous freine en attente de son accord de subvention!).

Quoi qu'il en soit nous avons signé le compromis de vente pour la maison de Mme Sanguinetti et nous n'attendons plus que le feu vert de la Région pour enfin signer l'acte. Les travaux pourraient commencer à l'automne 2019 ou au début 2020.

Le commerce ne s'endort pas lui non plus puisque le petit marché du vendredi a continué tout au long de l'automne dans la salle du Gîte des Bruyères, rassemblant toujours autant de monde et que la cave du Ternin (anciennement Parthiot) a inauguré ses nouveaux locaux route de Bazolles avec une charmante boutique dont vous trouverez les horaires d'ouverture un peu plus loin dans ce bulletin.

Des entrepreneurs s'installent sur notre commune ; ainsi pour l'année 2018 : b comme bières, micro-brasserie à Fétigny; La Ferme du Bouéjo, maraîchage bio à Beaumont; la Cave du Ternin au Bourg déjà citée plus haut; Jonathan Leulieux, travaux de petits bricolages à Champcommeau et Bertrane Fougère, B.com', illustrations, graphisme, logos, affiches...

N'hésitez pas à faire travailler toutes ces entreprises sans oublier celles qui sont installées chez nous depuis longtemps, car ce sont elles et nos associations qui font le dynamisme de notre village et qui donnent envie à de nouvelles familles de s'installer chez nous.

Amazon ou Leclerc n'apportent rien à nos communes rurales, les commerçants et artisans qui y demeurent sont eux essentiels.

Le Billet du Maire (suite)

Les temps que nous vivons sont difficiles et l'incertitude est grande. Les revendications légitimes au départ ont involontairement ouvert la boîte de Pandore et au-delà des avancées sociales et des changements que l'on espère il faudrait que, chacun là où il est, prenne ses responsabilités pour éviter des dérapages que nous regretterions tous.

Comme l'association des Maires Ruraux l'a proposé, une sorte de cahier des doléances est ouvert à la Mairie. Vous pouvez venir y noter vos revendications et vos suggestions. Ce cahier sera transmis à la Préfecture.

En cette période troublée, on parle de nos zones rurales dans les médias nationaux mais les termes qui reviennent le plus souvent sont ceux de « zones défavorisées », « territoires oubliés ». On donne, encore une fois, de nous une image peu engageante.

Certes, les services publics se sont éloignés, certes nous avons du mal à faire entendre notre voix mais au quotidien notre vie est plus agréable que ces termes le laissent entendre. Les projets se construisent, de nombreuses initiatives voient le jour, l'entraide entre les habitants fonctionne.

Il faut pointer les problèmes mais nous ne devons pas laisser s'installer une image morose de notre campagne car cela ne correspond pas à notre vie ici aujourd'hui.

Forte de cette conviction je vous adresse à tous les meilleurs vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année qui s'annonce et je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Marie-Christine GROSCHE



Les Décisions du Conseil Municipal

REDEVANCE

Des producteurs locaux ayant décidé de venir vendre leurs produits sur la place chaque vendredi, et l'occupation domaine public devant du donner obligatoirement lieu redevance, Conseil Municipal, le considérant qu'il y a lieu de soutenir l'activité de ces entreprises, fixe le montant de la redevance à 1€ par soir d'occupation.

VENTE

Après enquête publique ayant émis une condition et après réalisation effective de cette condition (construction d'un mur), le Conseil Municipal suivant l'avis du commissaire enquêteur, a décidé la vente à M.FERREIRA et Mme BARD d'une partie du chemin rural situé entre leurs parcelles section AW n°93 et 94 aux Valottes d'une superficie de 132 m² et d'appliquer le tarif de 0,76€ du m², les frais de géomètre et de notaire seront réglés par les acheteurs.



ACHAT

Considérant que la maison **SANGUINETTI** Mme (dite maison FLECK) bénéficie d'une situation idéale au centre bourg pour réaliser le projet de Maison des Générations (comprenant en outre une résidence seniors et espace de travail partagé) le Conseil Municipal a décidé l'achat de ce bâtiment pour un montant de 101 000€.

L'achat sera matérialisé par un acte administratif rédigé par le secrétariat communal, ce qui économise les frais de notaire.

Le Conseil Municipal a en outre autorisé la délégation de la Maîtrise d'ouvrage à un cabinet spécialisé dont le recrutement aura lieu prochainement.

QUALITÉ DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve le rapport 2017 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif du bourg.

Les Décisions du Conseil Municipal

TRAVAUX

LOGEMENT DE LA POSTE

Des travaux de rénovation du logement situé au-dessus du bureau de Poste ayant été décidés et après examen des différents devis reçus, les entreprises suivantes ont été retenues par le Conseil Municipal :

- Lot n°1 Gros œuvre et menuiserie : SARL Fichot et Fils pour 5 312,50€ HT,
- Lot n°2 Plâtrerie/isolation/revêtements sols et murs : Entreprise Piardet pour 15 204,84€ HT,
- Lot n°3 Electricité : SARL Evrard et Fils pour 7 187,59€ HT

STATION D'ÉPURATION

La réhabilitation de la station d'épuration ayant été décidée par le Conseil Municipal, après examen des devis, la société SAS HYDRE'ELEC a été retenue pour un montant total de 16 480€ HT.

ADHÉSIONS

- la réglementation des marchés publics évoluant et imposant notamment de publier sur une plateforme numérique tous les marchés de plus de 25 000€, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au GIP e-bourgogne-franche-comté. Ce groupement ayant pour objet de mettre en ligne les marchés.

Cette adhésion a pris effet au 1er octobre 2018.

L'adhésion nécessitant de désigner des représentants pour siéger au sein de l'Assemblée Générale du Groupement, Christine PIN a été désignée avec Emilie PRIMARD comme suppléante.

- la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques ayant été transférée à la Communauté de Communes, le Conseil Municipal approuve la décision de la dite Communauté de Communes d'adhérer au SIEEEN.

PERSONNEL RECRUTEMENTS D'AGENTS TECHNIQUES

Suite au départ de Damien RIGNAULT et après avoir examiné les différentes candidatures, le Conseil Municipal a décidé de recruter Jean-Luc BARD comme adjoint technique contractuel non titulaire à compter du 1^{er} octobre 2018. Le contrat a été conclu pour 1 an reconductible.

Suite au départ de Séverine FERRON c'est Maggy MOUSSELIN-MERTENS qui a été recrutée pour pourvoir à son remplacement dans les mêmes conditions.

Centre Communal d'Action Sociale

Encore une année qui se termine.

Les fêtes vont arriver bien vite. Il faut profiter pleinement de ces moments qui réunissent familles et amis.

Nous avons la chance d'avoir dans notre village des associations qui développent de nombreuses activités. Si le temps vous semble long, n'hésitez pas à aller les retrouver avec un grand sourire et votre bonne humeur, vous serez accueillis à bras ouverts!

En ce qui nous concerne, nous sommes toujours à votre écoute en cas de difficultés. Pour les nouveaux venus dans notre commune venez nous rencontrer à la mairie nous serons ravis de faire connaissance avec vous.

Si vous avez l'âge de recevoir notre colis de noël, nous vous ajouterons à la liste de nos aînés pour lesquels nous avons une profonde affection.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nicole Ducreux



ncole Ducleux

Joies et Peines

2ème semestre 2018

Ils se sont dit « OUI »

Patrice François Henri William MILLET et Myriam CHAYEB, le 1er septembre 2018





Bonjour Bébé

Alice Juliette BILLAUD, le 21 juillet 2018

Xavier Eugène BARD et Aurore Candy Violette LEPROHON, le 15 septembre 2018

Quête au profit des écoles à l'occasion du mariage de Xavier et Aurore BARD : 36,72€

Ils nous ont quittés

Décès hors commune : Gilles Robert MACHIN, le 09 juillet 2018 Jacqueline FORTIN veuve GIRARD, le 07 août 2018



Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès ou personne domiciliée à Alligny).

Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.



La Mairie est ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi) et le samedi de 9h00 à 12h00 au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture : du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.

Les horaires:

Matin: 7h00 à 8h50 *Soir*: 16h20 à 19h00

Le tarif est de 1,50€ le matin (avec collation) et de 2,50€ le soir (goûter compris)

Point Internet

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :

-lundi de 16h à 18h

- -mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 16h à 18h
- -samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Nous vous rappelons qu'il existe le service de portage de repas à domicile proposé par le Centre Social.

Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.

Tarifs: 8,80 € par repas.

Recensement militaire

Alligny Pratique

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.

Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis:

Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver:

(1^{er} octobre au 31 mars) Lundi et samedi : 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 14h00 à 17h00 Vendredi : 14h00 à 17h00

Horaires d'été :

(1^{er} avril au 30 septembre) Lundi et samedi :

10h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00 Vendredi : 14h00 à 18h00

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.

Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.

Des poursuites pourront être engagées.

A compter du 1^{er} janvier 2019, les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année. Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin.

Attention: pour 2019, ce sera le dernier jour du 2ème mois précédant le scrutin, vous pourrez donc vous inscrire jusqu'au samedi 30 mars 2019.



Lignes et poteaux téléphoniques endommagés

Vous pouvez déclarer directement les dommages sur les lignes ou poteaux téléphoniques sur le site : https://dommages-reseaux.orange.fr

ou sur l'application mobile à installer sur votre smartphone par le biais de Playstore.



Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 inclus.

Colette KURTZ et Bertrane FOUGERE se rendront à votre domicile pour vous remettre les documents et vous expliquer la marche à suivre.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Nouveauté : vous pourrez répondre aux questionnaires par Internet!

La Municipalité remercie :

- Messieurs Christian MÔME et Patrick GROSCHE pour avoir fourni les sapins de Noël qui décorent notre village,
- •les habitants qui ont donné des matériaux pour créer des décos de Noël avec de la récup, et merci à Maggy (secondée par Sylvain, Sylvie et Jean-Luc) pour cette idée et pour l'avoir réalisée!
- Monsieur et Madame
 BOUGENOT pour leur don de 60€ au profit du CCAS,
- Monsieur Laurent ROUVROY pour le nouveau panneau de Pensières.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie...) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains

Commémoration du 11 novembre 100ème anniversaire de l'armistice

Le 06 octobre, un très beau spectacle intitulé « Quand viendra l'Aube » a rassemblé, dans le cadre de ce 100ème anniversaire, plus de 70 spectateurs à la salle des fêtes. Il était financé pour moitié par la Communauté de Communes et par la Commune. Les deux acteurs retraçaient en parallèle la vie dans les tranchées et la vie des femmes à l'arrière.

Le 11 novembre une dizaine d'enfants de la commune étaient présents. Suite à une panne de la sono, leur aide nous a été bien utile pour chanter la Marseillaise a capella.

Aux auteurs de lettres anonymes.

Si vous attendez une réponse de notre part, merci de nous communiquer votre adresse. ©

envois.

Si vous cherchez simplement à déverser votre rancœur, à accuser, à insulter ou à faire du mal...passez votre chemin. La Mairie n'est pas le réceptacle de votre aigreur.

Marie-Christine GROSCHE







Les mutuelles coûtent chères et pour permettre à tous de bénéficier de cette protection, le Département de la Nièvre a mis en place une Mutuelle Solidaire avec 3 niveaux de garantie.

L'accès est sans limite d'âge et sans questionnaire de santé.

Il existe des interlocuteurs sur tout le département pour répondre à vos questions.

Vous pouvez vous renseigner au 03.80.78.91.25.

N'hésitez pas à comparer avec votre mutuelle. Il y a probablement des économies substantielles à faire!





Le coin des écoliers

A la fin de l'année scolaire 2017-2018, nous sommes allés au Parc de

l'Huxois où certains ont pu porter un serpent autour du cou, nous avons également préparé des gâteaux pour inviter les parents à un petit café matinal mais nous avons dû aussi nous préparer au départ de maîtresse Mélanie.







L'année scolaire 2018 a commencé par l'arrivée des pompiers dans notre cour...mais rassurez-vous c'était juste un exercice incendie.







Nous avons pu monter dans le camion, utiliser la lance à incendie et faire comme les pompiers en portant un petit brancard.

Encore merci à eux!

Le coin des écoliers









En début d'année, nous avons également fait notre rando à Iaint Brisson initialement prévue en juillet.

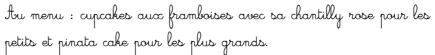
La pluie avait rendu quelques chemins un peu « gadouillous » pour notre plus grand plaisir...







Cette année, honneur aux mamans, la maman de Célia et Maël, Marilyn Brochot qui est pâtissière est venue faire des gâteaux avec









Le coin des écoliers



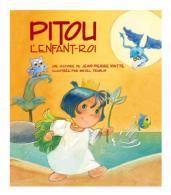
Ensuite la maman de Nina, Céline Houde, maraîchère est venue nous présenter et nous faire déguster des légumes de son jardin.





La cantine nous avait préparé un repas italien tandis que les maîtresses nous avaient apporté des fruits et leurs jus à déguster : grenade, ananas et manque.





Un petit cadeau de Noël très en avance. Avant les vacances de la Coussaint, nous avons eu la joie de recevoir dans l'école le spectacle des 3 chardons.





Pour le moment, nous préparons activement notre spectacle et marché de Noël qui aura lieu le mardi 18 décembre à partir de 15h15.

Les élèves et les enseignantes remercient M et Mme Bard Kavier et Lurore pour leur don lors de leur mariage.



Association de la cantine scolaire d'Alligny en Morvan



Voilà revenu le moment de souhaiter à chacun de bonnes vacances de fin d'année et plus particulièrement un Joyeux Noël.

Nous remercions vivement M. Gilbert Oudot pour son bénévolat depuis de nombreuses années.

Pour notre association, les vacances de Noël sont l'heure d'un premier bilan pour l'année 2018-2019. Notre association prépare chaque jour environ 70 repas servis aux enfants des écoles d'Alligny et de Moux.

Toutes les personnes désirant déjeuner à la cantine en compagnie des enfants, peuvent se joindre à eux en prévenant la veille au 03.86.75.11.52 au tarif de 6 € comprenant (entrée-plat-fromage-dessert et café).

Notre association n'a pas oublié de participer à la semaine du goût avec des menus italiens.

Lors de la semaine précédant les vacances scolaires, notre association organisera son repas de Noël le jeudi 20 Décembre au cours duquel tous les enfants inscrits à l'école d'Alligny participeront gracieusement et pourront déguster un délicieux repas.

Pour l'année 2019 l'Association organisera deux événements :

L'Assemblée Générale, la date vous sera communiquée par voie d'affichage et internet. Notre loto aura lieu le dimanche 24 Février 2019. Nous comptons sur votre présence.



Notre association souhaite aux petits et aux grands JOYEUX NOËL 2018 et BONNE ANNÉE 2019

Le président



COMITÉ DES FETES D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Le dimanche 16 septembre, nous recevions et organisions les 2èmes

jeux intervillages. Cinq communes participaient à cette édition, constituant

ainsi 3 équipes : Moux-en-Morvan, Alligny-en-Morvan et l'équipe Ménessaire/Gien-sur-Cure/Chissey-en-Morvan.

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur soutien à l'organisation de cette manifestation : les coachs d'équipe, les comités des fêtes et responsables d'animation, les joueurs, les tricoteuses, les pompiers, le Dj, etc.

Le soleil a veillé sur cette journée qui débuta dès 10h le matin jusqu'à 18h! Les jeux se sont déroulés dans une ambiance détendue et ont été l'occasion de situations cocasses. Nous félicitons l'équipe de Moux-en-Morvan qui a gagné pour la seconde fois ces rencontres.

La 3ème édition des jeux intervillages devrait avoir lieu à Ménessaire ou dans une des communes n'ayant pas encore reçu la manifestation. Le principe tournant de cette manifestation permet à chaque commune participante de recevoir les jeux.

Les prochaines dates des manifestations du comité des Fêtes d'Alligny, sont :

- Concours de décorations et d'illuminations de Noël : Décembre 2018
- Assemblée Générale, galette des rois et pot de l'amitié : samedi 12 janvier 2019 à 18h00
- Saint-Hilaire: dimanche 20 Janvier 2019
- Spectacle d'oiseaux, offert par le comité des fêtes, aux enfants de l'école d'Alligny Compagnie Anim'A Lier : entre le 11 et 17 mars
- Voyage à Strasbourg et spectacle du Cabaret Royal-Palace à Kirrwiller : samedi 30 mars 2019
- Loto: dimanche 7 Avril 2019
- Concours des maisons fleuries : en juin 2019
- Fête de la musique : samedi 15 Juin 2019
- 29ème Foire à la Brocante : dimanche 7 Juillet 2019
- Fête nationale : dimanche 14 juillet 2019







En décembre, le comité a proposé un concours de décorations et d'illuminations de Noël; par ce biais, nous avons sollicité la participation de toutes et tous pour égayer nos hameaux, nos rues, notre bourg et notre campagne.

En effet tout le monde pouvait y participer, même quelqu'un habitant une maison isolée. Ainsi notre village peut aussi s'embellir pour la période des fêtes ; il existe ce genre de concours dans différentes régions de France, et parfois, les villages deviennent ainsi des endroits attractifs à visiter! A la clef, nous avons mis des bons d'achats en cadeaux.

Nous commencerons l'année par notre assemblée générale le samedi 12 janvier à 18h00, salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux, pour nous soutenir, apporter de nouvelles idées, rejoindre notre équipe ; un pot de l'amitié et la galette des rois seront offerts à l'issue de notre réunion.

Cette année, nous renouvelons la formule déjeuner - spectacle à la Saint-Hilaire et nous recevrons la Compagnie Les Mira'Byliss qui présentera un spectacle mixte cabaret/opérette. Un chanteur et deux danseuses alterneront chorégraphies de cabaret sur des musiques d'opérette et des chansons connues de ce répertoire (Mexico, la Belle de Cadix, etc). L'ensemble est accompagné de costumes « hauts en couleur », strass, paillettes et plumes... Pour le déjeuner, nous chercherons à renouveler le menu, alliant qualité et plaisir.

Le comité a souhaité offrir un spectacle aux enfants de l'école d'Alligny, permettant de susciter la curiosité et l'émerveillement de nos plus petits. Nous avons proposé le spectacle « A la rencontre des oiseaux apprivoisés » de la Compagnie Anim'A Lier, nouvellement installée à Saulieu. Ouvrez les yeux : on ouvre les cages ! Durant ce spectacle participatif et pédagogique, c'est une vingtaine d'oiseaux (perruches, perroquets, tourterelles, etc) qui prennent leur envol sous les yeux du public, évoluent au-dessus de vos têtes et viennent se poser sur vous. (Date à définir).

Lien internet: https://anim-a-lier.wixsite.com/accueil



Copyright Fred Achdou

La Vie Associative



Nous initions cette année un voyage de printemps, le samedi 30 mars.

Nous vous proposons d'aller passer une demi-journée à **Strasbourg**, visiter par exemple, la **Petite France** célèbre quartier de cette ville par son architecture typique alsacienne et puis d'aller dîner, à Kirrwiller en Alsace au **Cabaret Royal-Palace** (**l'un des 3 plus grands musichalls français, après le Moulin Rouge et le Lido**) et d'assister ensuite au spectacle **Mystéria** où **35 artistes partagent la revue**.

Le prix par personne est de 110 €, il comprend le voyage aller-retour en car, le dîner au cabaret, et le spectacle Mystéria.

Le programme de cette journée :

- Date: samedi 30 Mars 2019
- Horaires : départ samedi 6h15 et retour le dimanche à 6h15
- Mise en place autocar à 6h00, départ 6h15



pause de 30 minutes en cours de route et arrivée à Strasbourg Place de l'Etoile à 12h00. Départ de ce même lieu à 18h15 pour une arrivée vers 19h10 au Royal Palace.

Départ du Royal Palace à 00h30 pour une arrivée à Alligny vers 6h15 comprenant une pause réglementaire de 45 minutes.

• Type d'autocar: 53 places grand tourisme (sièges inclinables, décalables, repose-pieds, dvd, climatisation, wc).



Au restaurant *LE MAJESTIC* du *Cabaret Royal-Palace*, de 19h30 à 22h15, <u>dîner dansant</u>, <u>accompagné d'un orchestre</u>.

Le menu *Plaisir* est composé de :

Foie gras de canard « fait maison »Chutney de fruits confits
Pain figue raisin
Suprême de volaille aux morilles
Mousseline de céleri
Roulé de pommes de terre
Duo de Forêt Noire, sa génoise chocolat et griottine
Mousse au kirsch glacé
(vins et café en supplément)



A 22h15, SPECTACLE « MYSTERIA » avec les artistes :

CHRISTIAN FARLA, ILLUSIONNISTE

Il fait partie des plus grands magiciens d'Europe et présente 36 grandes illusions, dont l'apparition d'un hélicoptère et d'une Ferrari monoplace.

JAN VAN DYKE, NUMERO COMIQUE

Il est l'acteur comique N°1 dans de nombreux casinos et Music-Halls sur la côte belge.

THU HIEN, NUMEROS DE FIL SOUPLE

La Vietnamienne THU HIEN propose une magnifique prestation sur un fil souple.

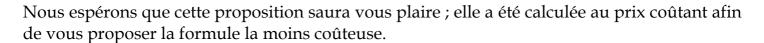
DUO OLIVARES, ACROBATIE AERIENNE

Michael Olivares et Helena Polach font chacun partie de la 4ème génération de familles d'artistes

HELENA POLACH, JONGLEUSE

PIERRE MARCHAND, VIRTUOSE DU DIABOLO

Tenue sensuelle et déjantée, œil de velours pétillant, Pierre Marchand est un grand séducteur prêt à ensorceler les spectateurs.



En avril, nous aurons bien entendu rendez-vous avec le jeu et le hasard, avec le loto le dimanche 7 avril.

Courant **juin**, nous proposerons **un concours des maisons fleuries**. Nous en proposerons les modalités ultérieurement. Toutefois, comme pour Noël, il s'agit de solliciter les passionnés ou non du jardin, du râteau, de la pelle et de la jardinière ; et de récompenser au terme de ce concours, les maisons, les devants de maisons, jardins, les plus fleuris, mais aussi les plus créatifs, ingénieux, harmonieux ou surprenants.

En juin, nous choisirons une nouvelle proposition musicale pour célébrer la fête de la musique, le samedi 16 juin.

Puis en juillet, nous aurons notre 29ème foire à la Brocante, le dimanche 7 juillet.

Le 14 juillet se fêtera un dimanche soir, prévoyez votre lundi matin pour récupérer!

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une excellente et merveilleuse année 2018, ainsi qu'une excellente santé pour en profiter.

Pour nous joindre:

- par mail: cdfallignyenmorvan@gmail.com

- par tel : 06 60 89 87 22 Suivez-nous sur Facebook





Rencontre et loisirs

Oui! oui! et oui!

Nous continuons à nous retrouver à la mairie tous les mardis de 14h30 à 17h30 et cela toute l'année.

Nous ne prenons même pas de vacances tellement nous nous amusons!

Grands éclats de rires et quelques mots bizarres font passer l'après-midi à la vitesse grand V.

Venez nous retrouver la porte est grande ouverte.

A bientôt.

Nicole

DE TOUT UN PEU

Et voilà que nous arrivons déjà à la fin de l'année. Après la canicule de juillet, pour la brocante, nous n'avons vendu que pour 126 euros de tricot, que nous avons donnés à la cantine pour les enfants. Nous espérons faire davantage pour le marché de Noël de Moux le 2 décembre prochain.

Nous sommes toujours présentes aux Bruyères tous les vendredis de 14 à 18 heures.

Que la nouvelle année vous apporte beaucoup de joies.

Les Bénévoles



Générations Mouvement Club Des Genêts D'or

Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux, des sorties, etc.

Janvier 2018, Joseph Champenois nous a quittés, encore un fidèle compagnon parti.

MANIFESTATIONS en 2019

Mercredi 09 janvier : galette des Rois, à la salle des Bruyères

Dimanche 17 mars: repas, à l'AUBERGE

Mercredi 10 avril : goûter, à la Salle des Bruyères

Dimanche 09 juin: repas, à l'AUBERGE

Dimanche 08 septembre: repas, à l'AUBERGE Mercredi 09 octobre: goûter à la salle des Bruyères Lundi 11 novembre: Banquet annuel, à l'AUBERGE

Mercredi 04 décembre: Colis de Noël, à la salle des Bruyères

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des Salles ou autres motifs.

Pour la pérennité du Club, venez très nombreux nous rejoindre. MERCI

Le Président : Jean Duboux



« Alligny en Morvan Patrimoine »

Pour cette année 2018 de commémorations de la grande guerre sur tous les fronts, nous remercions la Municipalité d'Alligny ainsi que la Communauté de Communes de nous avoir offert en Octobre, la pièce de théâtre « Quand viendra l'aube », présentée par la compagnie « la Girafe aboie » et magnifiquement interprétée. Le patrimoine a eu le plaisir de recevoir et installer la troupe. Nous avons accueilli une soixantaine de spectateurs ravis.

A propos de commémorations 2018, grâce à Jean Pierre Cortet qui n'a pas oublié, il faut signaler un fait important de l'histoire de notre village :

les 500 ans de Marie Jeanne de Fontette , la plus grosse cloche de notre église ! *Ref : Monographie d'Alligny de l'Abbé Bruneau :*

« La grosse cloche est la seule qui soit restée au logis, elle pèse 750 Kg, dit-on, et fut placée dans sa chambre aérienne du vivant de Messire Jean II de Fontette, seigneur d'Alligny, en 1518. Elle mesure 0.83m de hauteur, 1.06m de diamètre à sa base et 12 cm d'épaisseur »

En 1793 malgré l'arrêté du comité de salut public, devant les commissaires de l'administration, la municipalité et tous les citoyens d'Alligny refusèrent de descendre Marie Jeanne et donnèrent seulement les deux plus petites cloches qui furent fondues en 1793 ; puis remplacées par Marie Césarine 486 Kg en 1856 et Marie Louise en 1864.

L'année 2018 s'est achevée avec la veillée Morvandelle quelques histoires et les saynètes du groupe Patois écrites par Jean François Mennetrey : « secrets d'alcôve »









Pensons maintenant 2019

Nous travaillons déjà sur la journée du petit patrimoine de pays et des moulins du dimanche 23 juin 2019

Le thème sera « Naturellement durable », vous pouvez apporter vos suggestions lors d'une réunion de préparation cet hiver.

Nous espérons que le **camion d'alimentation culturelle** passera à nouveau cette année sur le parking de la salle des fêtes,

Nous participerons **en Juillet à la biennale des arts** organisée par Marie Claude Overney. Avec visite historique du bourg ainsi qu'une randonnée sur le thème de l'eau (les sources, puits, lavoirs et moulins.)

La veillée Morvandelle, cru 2019 aura lieu le samedi 16 Novembre,

Nous espérons encore vous présenter des saynètes en patois...

Venez avec votre panier pique-nique à 19 heures, entrée 2 euros, apéritif ou jus de fruits offert (gratuit pour les moins de 16 ans) Vente de boissons sur place.



La Collecte de photos continue,

Merci de nous apporter des photos de classe, de communions...de mariages.

Afin que les tranches de vies, costumes et coutumes de nos anciens ne tombent pas dans l'oubli ou soient jetées à la décharge.

Et avant que toutes ces belles choses disparaissent de notre Territoire : les barrières bois, clôtures, pierres d'entrées de propriétés, croix, murets de pierres sèches, lavoirs, anciennes pléchies de la Commune d'Alligny et ses hameaux.

Les déposer à la Mairie ou la Bibliothèque avec vos noms et adresse, elles seront scannées et rendues rapidement.

Réédition de livres: nous avons renouvelé le stock des livres:

« la Seigneurerie de Reglois » 26 euros, ainsi que la « monographie d'Alligny. » 13 euros. Vous pourrez les acheter en passant votre commande à Bernard Morhing, Chantal Persico ou Catherine Lassalle ou à la Mairie, la Bibliothèque, le Musée.

Toute l'équipe Patrimoine vous remercie de votre participation aux diverses manifestations et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. mais aussi une bonne santé et bonheur pour 2019



CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES ET DE LA **PROTECTION DE**

(National Confédération of Private Guards and **Protection of the Environment)**

La CNGPPE vient de réaliser une première en Ille et Vilaine, une quinzaine de stagiaires ont suivi des formations pendant une semaine (Police Judiciaire, Police de la Chasse, Police de la Pêche, Police Forestière, Police du Domaine Public Routier) pour devenir Garde Particulier Généraliste.

Certains ont choisi en patrouille forestière comme moyen de transport le cheval, plus économique vu le prix du carburant, moins de pollution, plus discret, plus grande vision panoramique, et très agréable complicité avec le cheval, la nature, les usagers.

Les Gardes par la bonne connaissance du terrain et du milieu dans lequel ils évoluent, permettent en patrouille d'avoir un rôle tant éducatif que dissuasif, et au besoin répressif. Le cheval cadrant parfaitement avec ces trois aspects.

D'autre part l'image sympathique du cheval et de son cavalier met en avant un aspect social et permet souvent d'ouvrir le dialogue et de donner quelques conseils préventifs sans pour autant inspirer la crainte et la répression, le côté inconnu du cheval pour la plupart des gens permet le respect.

Ce contact attire tout ce que représentent les Gardes Particuliers Généralistes de la CNGPPE qui dans les Départements des Bouches du Rhône, du Var, des Côtes d'Armor, ont favorisé la Coopération entre les Communes pour la surveillance et la protection des massifs qui est désormais effective. Commissionnées Assermentées, les équipes, grâce à leur équipement radio, sont en relation avec le CCFF, le Comité communal des feux et forêts, la Police Municipale, l'ONF, l'Office National des Forêts, et les Gendarmeries.

Ils interviennent pour la surveillance des biens, du patrimoine, la mise en Sécurité des Manifestations organisées par les Collectivités



territoriales. Tant privées que publiques. Ceuxci possédant des connaissances et compétences non négligeables pouvant être mises à la disposition de nos Communes.

Dans le cadre de l'Etat d'urgence (vigipirate) et de la sécurité intérieure, ceux-ci sont un renfort et un complément du dispositif de sécurité de la Police Municipale ou autres services de Police, qui peuvent être amenés lors de ces manifestations à intervenir sur d'autres missions.

Egalement si vous le souhaitez, la projection d'un diaporama concernant cette Garderie Particulière méconnue peut vous être présentée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement sur nos formations Nationales pour tous, et remises à niveau.

Nous contacter au: 03 58 00 10 14 Les Plaines de Pensières 58230 ALLIGNY en MORVAN

Nous vous souhaitons à TOUTES ET TOUS DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE et nous vous donnons rendez-vous en 2019.

Le Président Roger ROSSI



L'association sportive de Montsauche nous a demandé d'insérer cet hommage à Gilles Machin, décédé en juillet de cette année, à l'occasion de l'obtention du challenge de l'éthique.

<u>L'A.S.MONTSAUCHOISE</u> MERCI GILOU

Nouvelle saison, nouvelle équipe.... Nous avons rechaussé les crampons, sans toi, mais tu es chaque dimanche dans nos pensées et dans nos cœurs.

Nous te dédions cette nouvelle saison et ce beau challenge de l'éthique que nous avons reçu la saison dernière et auquel tu as fortement contribué.

Ce challenge récompense les valeurs de l'esprit sportif, du fair-play et de l'accueil, des valeurs que tu as défendues chaque dimanche sur nos terrains nivernais. Un profond respect pour tes adversaires, et beaucoup d'affection pour tes coéquipiers c'est l'image qui restera de toi et que nous souhaitons entretenir dans notre club.

Nous te remercions pour tous ces beaux souvenirs que tu nous as laissés ; ton empreinte restera à jamais au sein de l'équipe de Montsauche.

Tes amis de l'A.S.M



Lai Vie Haute (La Voie haute)

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

Comme chaque année un rendez-vous incontournable pour la 11^{ème} édition des « Voies antiques en fête » :

21 Juillet 2019 à MOUX en Morvan

Bloquez cette date dans vos agendas

Pour la 10ème édition le village de MENESSAIRE a accueilli les Voies Antiques en Fête pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs et de tous les participants de l'association.

Les balades du matin et les scénettes de l'après-midi ont régalé le public. Cette année la restauration était assurée par le camion pizza et la pâte mobile venue de Rouvray.

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et la bonne volonté de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes.

La prochaine édition aura lieu à MOUX EN MORVAN le 21 Juillet 2019

Nous avons besoin de bénévoles aussi bien pour jouer dans les scènes que pour l'organisation (buvette, restauration, etc...). N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer.

Nous comptons sur vous le 21 juillet 1019.

Contact: Anne Assié 36 grande rue 21430

MENESSAIRE

Tél.: 07 83 13 56 38 - Mail: anassie@orange.fr



SECTION RANDONNEE PEDESTRE

La section est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et à son Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre. Elle est habilitée à fournir les licences fédérales comprenant une assurance appropriée à la pratique de la randonnée pédestre.

Quatre de ses membres sont baliseurs officiels et participent au balisage et à l'entretien des sentiers GR, GRP ou PR selon un programme établi par le Comité Départemental.

Une balade mensuelle est organisée le premier samedi du mois. Départ à 14h00 sur le parking de la salle des fêtes d'Alligny (sauf jours fériés et impossibilité).

Contact : Catherine Lassalle (03 86 76 15 69)



Les Accros de la lecture



NOTRE ACTIVITE DU 2e SEMESTRE

- Nous étions présents le dimanche 1^{er} juillet lors de la 28^e foire à la brocante pour une vente de livres.
- Une exposition sur « *l'histoire du droit des enfants* » s'est tenue au musée «des nourrices et des enfants et de l'Assistance Publique » du 1^{er} juillet au 13 septembre. Elle a été visitée par environ 1100 personnes.
 - Le 10 août dans le cadre des « vendredis folies » les accros sont allés « *Papoter au lavoir* ».







car si le café était un lieu de réunion et de discussion pour les hommes (mais pas seulement) le lavoir fut pour les femmes un lieu de sociabilité. Il résonne encore de leurs échanges et le but de cette soirée était non seulement de mettre en vedette le lavoir patrimoine rural, mais aussi de redonner voix et corps à toutes les femmes qui y ont usé au fil du temps, non seulement leur linge mais surtout leurs genoux et leur dos.



- Mais voilà, c'est déjà la rentrée scolaire! Les enfants de l'école ont repris le chemin de la bibliothèque pour faire provision de livres et nous écouter raconter des histoires.

- Le bibliobus est passé le 24 septembre. Plus de 600 livres pour adultes et enfants ont été renouvelés.
- Le 24 octobre, l'auteure Danièle Jankowski est venue au café du Musée présenter et dédicacer son dernier roman « *La Fontaine-du-Leu* » dont l'intrigue se situe dans le Morvan.
- Une animation 1 fois par trimestre au musée des nourrices a été programmée avec le relais des Assistantes Maternelles de Montsauche. Malheureusement celle prévue le 29 octobre a été annulée pour cause de neige !
- Des nouveautés sont venues également renforcer notre fond avec pour priorité des écrivains locaux tels que Jean-Louis Faivre, prix du Morvan 2018 pour « *Le fou de Verdun* », Danièle Jankowski pour « *la Fontaine du Leu* » et Patryck Vaucoulon pour « *Flore du Morvan* ».







La Vie Associative



- Le 5 novembre lancement de « *l'atelier d'écriture* » animé par François Boussereau. C'est tous les 1ers lundis de chaque mois de 16h à 18h à la salle des Bruyères. Vous avez été nombreux à manifester de l'intérêt pour ce projet et il est toujours possible de prendre le train en marche si vous le souhaitez. C'est décontracté, on partage, on rit, on s'extasie, et on goûte!
- « *la veillée* » le 24 novembre en partenariat avec le patois dont le thème cette année était « l'alcôve et ses secrets ».
- ...Sans oublier tout au long de ce 2e semestre la tenue de nos permanences pour y accueillir nos adhérents petits et grands mais aussi les résidents secondaires ou les touristes à la recherche d'une connexion internet.

2018 ferme la page... et une nouvelle s'ouvre déjà!

A compter du 1^{er} janvier, pour faire suite à notre enquête menée en mai dernier, malgré le peu de retours, mais émanant majoritairement du sondage effectué à l'école, nous allons ouvrir *une* 4^e permanence le vendredi de 16h à 18h.

Nous pourrons également faire du *portage de livres à domicile*. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, il suffit de nous appeler au 03.86.76.00.00 pendant les heures de nos permanences et de nous faire part de vos goûts littéraires.

Puis:

- Poursuite de « *l'atelier d'écriture* » tous les 1ers lundis de chaque mois.
- L'assemblée générale le samedi 9 mars.
- Une exposition sur « *la passion du cirque* » au musée « des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique » du 23 mars au 30 avril.
- Le 26 mars et le 25 juin animation en collaboration avec le relais des assistantes maternelles de Montsauche, au musée des nourrices.
- Une expo sur le « *développement durable* » pour la journée du « petit patrimoine » le 23 juin à la salle des Bruyères puis transférée ensuite au musée jusqu'au 18 juillet.

La programmation n'est pas terminée, nous allons réfléchir à de nouvelles animations et si vous avez du temps et que la vie associative vous intéresse, vous pouvez venir nous rejoindre car nous ne serons jamais de trop pour être plus créatifs et si nous voulons ouvrir plus largement nos permanences.



Nos permanences bibliothèque et internet

- lundi de 16h à 18 h
- mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 9h30 à 11h30.
 - tel 03 86 76 00 00
 - mail « allignyenmorvan.biblio@wanadoo.fr

Fermeture annuelle du 22/12/2018 au 04/01/2019 Réouverture le samedi 5 janvier 2019

Annick, Catherine, Chantal, Denise, Eliane, Paulette, Sylvie Les bénévoles des « Accros de la lecture »

Vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et la réalisation de tous vos vœux pour 2019



Quelques temps forts dans la vie de l'association des Amis du Musée



Fin octobre, avec l'aide du Parc Naturel Régional, nous avons accueilli à la salle des fêtes, dans le cadre du Festival Contes Givrés, « Les migrantes ». Un spectacle évoquant à trois voix, à travers le dessin et la musique, entre théâtre documentaire et poésie du réel, le parcours et la vie de huit femmes qui ont dû quitter leur pays pour tenter de se reconstruire ailleurs. Bribes de vie d'exilées de notre monde, témoignages tour à tour touchants, drôles et surprenants.





En novembre, dans le cadre du Mois du Film documentaire, organisé par le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs en partenariat avec la Bibliothèque de la Nièvre, a été projeté au musée « Louise, son père, ses mères, son frère et ses sœurs » de Stéphane Mercurio et Catherine Sinet. Un débat s'est ensuite engagé avec la productrice du film Viviane Aquili.

Deux rendez-vous gratuits qui ont attiré un public attentif et nombreux.

En septembre, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'association, elle fut suivie d'une communication sur « Les jeunes accueillis en Protection de l'Enfance aujourd'hui » par Roland Bonnaire, président de l'ADEPAPE 21. De nombreux échanges ont eu lieu avec le public présent.

<u>Une date à noter pour 2019</u> : la prochaine Assemblée générale aura lieu le samedi 6 avril à 15 h. Elle sera suivie d'un spectacle, plus d'informations vous seront apportées début 2019.

A ce propos nous pouvons noter que de nombreuses réalisations théâtrales, littéraires, cinématographiques etc... se mettent en place. Nous n'aurons pas la prétention d'en être à l'origine, néanmoins... cette multiplication des projets en lien avec les thèmes abordés dans l'exposition permanente est troublante! Il est vrai que les liens familiaux, la maternité sont des sujets toujours sensibles et riches d'émotion quelle que soit l'époque choisie.

Martine CHALANDRE, Présidente de l'Association des amis du musée







Le musée a fermé ses portes pour l'hiver. En attendant de se retrouver en mars pour la reprise des activités, voici un petit retour sur les projets passés et à venir.

Du côté des chiffres, nous terminons cette année 2018 avec une fréquentation des visiteurs au musée stable (un peu plus de 4000 visiteurs à l'année) et de plus en plus de participants aux animations : ateliers, spectacles, expositions...

Du côté des projets, de nombreux partenaires : artistes, professionnels, chercheurs, institutions, etc. viennent à notre rencontre pour imaginer une programmation commune. Croisant les points de vue et les enjeux, les différents rendez-vous culturels et ateliers organisés tout au long de l'année, nous donnent l'occasion d'ouvrir notre histoire sur ce qui se passe ailleurs et sur les problématiques contemporaines.

RETOUR SUR QUELQUES EVENEMENTS 2018

CHANTER L'ENFANCE ET SES NUANCES AVEC JUSTIN BONNET

Dans le cadre de la résidence d'artiste initiée chaque année par le Parc naturel régional du Morvan, nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2018, le chanteur Justin BONNET. Avec le musée pour socle, la thématique de l'enfance a constitué un fil rouge tout au long de sa résidence. A partir d'un répertoire traditionnel de comptines, de chants de nourrices et des collectages d'Achille Millien, Justin nous a



proposé de revisiter par le chant notre rapport à l'enfance, tantôt grave, tantôt espiègle. Les ateliers chant qui se sont tenus au musée de septembre à décembre, réunissant une trentaine de participants, ont donné lieu à une restitution publique à l'occasion de l'événement de clôture de la résidence de Justin le 15 décembre à la Maison du Parc à Saint-Brisson.





2019, 30 ANS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE <u>L'ENFANT</u>

En 2019, en partenariat avec l'association DEI-France (Droits des Enfants International), nous déploierons une programmation culturelle et citoyenne à l'occasion du 30ème anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, pour faire se rejoindre l'histoire locale (celle du placement des enfants parisiens dans le Morvan) et la grande histoire (celle des conquêtes des droits humains).



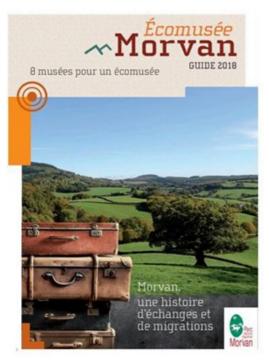
Toute l'année, des spectacles, expositions, conférences, ateliers de collectes et d'expression permettront de donner un éclairage sur l'histoire. A commencer par une exposition-jeu animée par DEI-France (centre de formation agréé), présentée au musée du 6 avril au 7 mai auprès de jeunes collégiens ou lycéens, de groupes de professionnels, de parents, de militants associatifs ... pour une journée découverte permettant d'appréhender à la fois l'histoire singulière du Morvan et la connaissance des Droits universels.





Hélène BECQUART, volontaire en service civique, arrivée en octobre au musée pour une mission de 7 mois, assurera la coordination du projet, notamment avec les scolaires et les jeunes qui seront accueillis lors de l'exposition.

Une enquête au musée pour mieux connaître nos publics



Avec le soutien du Ministère de la culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche Comté), un travail d'enquête des publics a débuté cette année au musée.

« Cette étude porte sur les différentes façons d'appréhender le musée. Ce sont d'abord les visiteurs qui ont été sollicités au mois de juillet pour dire ce qu'ils y voient, ce qui dans la visite les affecte, ce qu'ils y ressentent, les réflexions qu'elle leur suscite et les raisons qui les ont amenés là. Mais ce sont aussi les acteurs (pupilles, associations, élus, techniciens, chercheurs...) de la création et de l'activité du lieu qui sont rencontrés, tout comme les institutions qui la fréquentent dans des processus de formation ou pour d'autres raisons. Il s'agit de dégager les différentes « versions » du musée. »

Les ethnologues Aurélie DUMAIN et Noël BARBE (CNRS) sont venus régulièrement au musée depuis juillet. Ils poursuivront leur étude en 2019, pour un rendu devant les partenaires et les élus au premier semestre.

Cette démarche, en parallèle de la réécriture du projet scientifique et culturel de l'écomusée du Morvan, nous permettra de mieux partager le projet du musée avec nos différents publics, en ciblant leurs attentes.

N'hésitez pas à nous donner votre avis!

FERMETURE HIVERNALE DU MUSEE du 12 novembre 2018 au 1er mars 2019.

Du 1^{er} mars au 11 novembre, le musée, le café, la boutique et les chambres d'hôtes seront ouverts :

Du mercredi au dimanche de 10h à 18h. Fermé le samedi matin. Juillet et août, ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 18h. Fermé le samedi matin.

Renseignements et Groupes: 03.86.78.44.05

A bientôt au musée!



LES VENDREDIS FOLIES

LES VENDREDIS FOLIES D'ALLIGNY SE POURSUIVENT AU CAFE DU MUSEE!

Chaque deuxième vendredi du mois, au café du musée, c'est vendredi Folies! L'occasion de trinquer, de papoter, de rencontrer ses voisins, de mettre en avant une démarche, de partager une passion, de proposer un atelier...

RETOUR SUR LE MILLESIME 2018

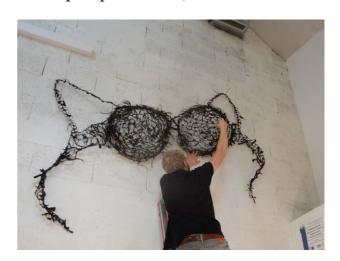
<u>9 mars</u>: Une reprise comme une présentation de saison. Nous avons planifié ensemble les rendez-vous de l'année.



<u>11 mai</u>: Visite du village avec Jean-Pierre Cortet. Patrimoine et anecdotes.



<u>27 avril</u>: Un vendredi folies décalé sous le signe de l'art osé avec l'asso Arts et Matières! Accrochage du XXL de Véronika Denisot et lectures érotiques par Michel Jestin.





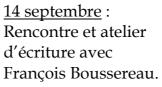
<u>8 juin</u> : esquisses colorées avec l'exquise Annemie!

Le Musée





<u>10 août</u>: Papotage au lavoir avec les accros de la lecture.





<u>12 octobre</u>: Au vu de la météo non propice aux champignons, la soirée « Spore et nature » s'est transformée en Troc de plantes avec Fanny, suivie d'une présentation des projets « Village du Futur ».





9 novembre : En exclusivité mondiale, présentation du « Morvandelle Poursuite », jeu culturel intégralement made in Beaumont!



Construisez le programme!

Rendez-vous le vendredi 08 mars 2019, pour la reprise! Venez proposer vos idées et partager vos envies pour la programmation de l'année.

Bel Hiver et à bientôt!

Marion et François



Le Centre Social des Grands Lacs du Morvan est un lieu d'accueil pour les habitants



Alligny-en-Morvan

Montsauche-Les Settons

Gien-Sur-Cure Gouloux Toute l'équipe du centre social **vous accueille**, du lundi au vendredi, qu'on soit de Montsauche ou des communes environnantes.

On vous accueille pour vous renseigner et vous servir :

• A l'accueil de la Maison de Services aux Publics, on vous écoute ou vous de la Maison de Services aux Publics, on vous écoute ou vous accompagne dans vos démarches administratives avec Pôle Emploi, la CAF, la MSA, Le Sécurité Sociale, l'URSSAF, la CARSAT, Nous pouvons également assurer la mise en relation avec ces mêmes partenaires avec lesquels nous avons des contacts privilégiés.

Nouveauté 2019, la Maison de Service aux publics se délocalise : tous les 1ers mercredis du mois, nous vous accueillons à l'agence postale de Moux-en-Morvan, entre 9h et 12h sur réservation (de préférence), tous les 3èmes mercredis du mois, nous vous accueillons à la mairie d'Alligny-en-Morvan entre 9h et 12h et sur réservation de préférence également. C'est un test. Venez nombreux pour que nous puissions le faire durer.

• Le centre social accueille aussi, en son sein, des partenaires et des services tels que le SAAD Morvan (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), un portage de repas à domicile, les services du Conseil Départemental (assistante sociale, ...), la Mission Locale (accompagnement des jeunes entre 16 et 25 ans), l'UDAF et la Médecine du Travail via des permanences à dates fixes.

On accueille vos enfants (ou petits-enfants) pour des loisirs malins :

- Les enfants de 4 à 10 ans sont accueillis pour des loisirs malins tous les mercredis après-midi et toutes les vacances scolaires, ainsi que dans le cadre d'ateliers sportifs les soirs en semaine scolaire;
- Des soirées ou activités sont proposées aux ados entre 10 et 18 ans pendant les vacances ou certains vendredis soirs ;
- Les « tous petits » (1 mois à 6 ans) sont accueillis tous les jeudis matins, accompagnés d'une assistante maternelle



ou de leurs parents dans le cadre du Relais Assistante Maternelle et une fois par mois dans le Musée des Nourrices et des enfants de l'Assistance Publique à Alligny. Charlène Leclerc, en tant qu'animatrice famille, anime ce lieu et se tient à disposition des parents pour toute sortes de demandes : renseignements administratifs ou autre, ...

Centre Social



On accueille les adultes et les seniors actifs :

• Des activités diverses pour les adultes sont proposées de manière régulière: patois le jeudi soir, gym douce les jeudis après-midi, informatique les jeudis matin, Zumba adulte les lundis soirs, stimul'mémoire les mercredis après-midi, ...;



• Des moments festifs en famille sont régulièrement organisés de manière itinérante sur les communes : soirées jeux, halloween, « apéro » des parents à la fin des vacances, ... ;

On accueille les curieux de lecture et de jeux :

- Ça se sait peu, mais nous avons une **ludothèque** : vous pouvez tester ou emprunter des jeux de toutes sortes : jeux de plateau, de stratégie, de rôle, grands jeux en bois, des soirées jeux sont également organisées (programme disponible au Centre Social) ;
- La **Bibliothèque** est actuellement ouverte tous les mardis après-midi de 16h à 17h45 et les samedis matin de 10h à 12h, y compris pendant les vacances scolaires. Il y a un grand choix de livres et l'accueil y est chaleureux.

Nouveauté 2019: Des changements vont avoir lieu dans la bibliothèque.

Après 3 années passées dans l'ancienne gare, la bibliothèque de Montsauche retrouvera les locaux du Centre Social, au premier étage. L'étage sera équipé de mobilier nouveau et une signalétique sera installée permettant de rendre visible l'accès à la bibliothèque par la passerelle donnant sur le jardin.

Mais surtout, l'organisation de la bibliothèque va évoluer vers un fonctionnement en réseau : les bibliothèques d'Alligny-en-Morvan, Ouroux-en-Morvan, Montsauche-Les Settons vont fonctionner en coopération, notamment grâce au recrutement, par la communauté de communes, d'une bibliothécaire salariée qui sera chargée d'animer ce réseau. Chaque site aura un fonds généraliste pour enfants et adultes et également un fonds thématique propre :

- o « petite enfance et jeunesse » à Montsauche ;
- o « cinéma et court métrage » à Ouroux ;
- o « histoire des politiques sociales, parentalité, Jean Genet » à Alligny

Une harmonisation entre les sites sera recherchée : horaires d'ouvertures complémentaires, la gestion des prêts et des retours pourra se faire indifféremment dans les trois sites, la gestion administrative sera commune aux trois sites et portée notamment par la compétence de la bibliothécaire salariée ;

Tous ces changements devraient entrer en vigueur dans le courant du mois de juin 2019.

Renseignements et programmes disponibles à l'accueil du Centre Social Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tel: 03 86 84 52 52/centre-social-montsauche@orange.fr





Chaumard
Alligny-en-Morvan
Gien-Sur-Cure
Gouloux
Montsauche-Les Setton:
Moux-en-Morvan
Planchez
Ouroux-en-Morvan
Saint Brisson
Saint Agnan

Pour la rentrée de Septembre 2018, le Centre Social vous propose :



La valise aux livres
Portage de livres une fois par
mois à votre domicile

Atelier informatique

De la découverte de l'ordinateur au maintien

des acquis. Jeudi matin à partir de 9h00

Pour toutes inscriptions ou

demande d'information

contactez nous

03.86.84.52.52



« Le sommeil : Bien Dormir, Bien Vieillir, Bien Vivre » Comprendre les mécanismes du

Comprendre les mécanismes du sommeil, identifier les sources de perturbations et apprendre à mieux dormir. 8 séances



« L'équilibre, où en êtes-vous ? »

Prévenir les chutes, apprendre à se relever seul. Trucs et astuces pour garder l'équilibre ; 10 séances

> En cas de problème de mobilité des solutions pourrons être envisagés



PEPS Eurêka, pour donner du Peps à ses neurones et à sa vie

Exercer sa mémoire et retrouver confiance en soi. 10 séances



Force et forme au quotidien : réveillez le popeye qui est en yous!

Maintenir ou développer en douceur son endurance, sa force et sa souplesse. 12 séances



Atelier mémoire

Venez entraîner votre mémoire. Tous les 15 jours



Gym douce

Venez vous maintenir en forme « doucement mais sûrement » Les jeudis de 13h30 à 14h30





03.86.84.52.52









Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social.

- Accompagnement et aides aux actes essentiels de la vie quotidienne (mobilité, habillage, toilette, alimentation, surveillance prise des médicaments)
- Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie courante (entretien courant logement et linge, accompagement courses, préparation repas, aide aménagement espace)
- Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle (activités loisirs et vie sociale, aide à la gsetion simple et démarches administratives, promenades).



Nous mettons à votre disposition une aide à domicile qui effectuera le ménage quotidien de votre logement (poussières, sols, vitres, entretien du linge, repassage, .)

L'intervenant à domicile est employé et payé par le service prestataire, qui s'occupe de tous les aspects administratifs et légaux.

Quels avantages pour le particulier ?

- Aucune responsabilité inhérente au statut d'employeur le prestataire est l'employeur de l'intervenant à domicile
- Garantie de disposer d'intervenants formés et qualifiés
- Arrêt automatique du contrat en cas d'hospitalisation ou de décès de la personne aidée
- Continuité de service assurée par le prestataire
- Remplacement éventuel de l'intervenant géré par le prestataire

Aides fiscales : réduction ou crédit d'impôt : selon votre situation, l'avantage fiscal prend la forme d'un crédit ou d'une réduction d'impôt.

S.A.A.D Morvan

Service d'Aides et d'accompagnement à Domicile Morvan Agrément qualifié n° SAP343155693 du 16/08/2011



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

Nous contacter visite à domicile et devis gratuit

Adresse: 6 place Marcel Mariller 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h Téléphone: 03 86 84 52 76

E-mail aide.domicile.montsauche@orange.f

Gestion des déchets



Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs Le point sur le service de collecte des déchets



Les sacs de collecte et le calendrier sont donnés gratuitement en **mairie** :

Roses pour les déchets non recyclables, ce sac est incinéré.

Jaunes pour les emballages en métal, briques alimentaires (jus de fruit, lait...), cartonnettes et bouteilles plastiques. Les **cartons bruns** sont interdits dans les sacs jaunes, ils doivent être apportés en déchetterie. Le contenu du sac jaune est envoyé dans un centre de tri puis dans les différentes usines de recyclage.

Verts Biodégradables « ok compost » pour les bio-déchets. Les **déchets verts**, tontes ou branchages, ne sont pas acceptés dans les bio-déchets, seuls les restes alimentaires et épluchures sont acceptés. Ce sac est transformé en compost pour le jardin. Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie. Les petits sacs donnés dans les supermarchés pour les fruits et légumes peuvent être utilisés pour la collecte des bio-déchets.



<u>Quelques conseils pour la collecte des déchets</u>: veillez à bien regarder votre calendrier (ci-joint) pour savoir quels sacs sortir.

Merci de mettre **vos sacs** devant la maison la veille de la collecte et n'hésitez pas à investir dans un bac en vente à prix coûtant $(20 \, \text{\ensuremath{\in}})$ à la déchetterie.

Les bacs de regroupement sont réservés aux usagers qui ne sont pas desservis par le porte-à-porte.

Le verre et le papier doivent être apportés au point-tri et mis en vrac dans les conteneurs de tri.

Le **dépôt sauvage** de déchets au pied des conteneurs de tri, ou à terre à un endroit non prévu pour cela, est strictement interdit, cet acte est passible d'une amende. Il est également interdit de déposer **des déchets dans la nature**, même chez soi. Cet acte est puni par la loi au titre du code de l'environnement.

La **collecte des encombrants** se fait « à la demande ». Pour bénéficier du service, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes au 03 86 79 43 99, un agent prend vos coordonnées et la liste de ce que vous voulez voir enlever. Ensuite, la collectivité vous rappelle pour fixer un rendez-vous afin de collecter vos déchets en votre présence. La collecte est gratuite une fois par an, puis facturée 20 € par passage. Les déchets admis à la collecte sont les gros électroménagers, le mobilier imposant et tous les gros objets qui ne peuvent entrer dans une voiture. Le bon réflexe : N'oubliez pas que lorsque vous achetez un électroménager ou un meuble neuf, le vendeur est tenu de récupérer l'ancien, même lors d'une livraison à domicile. Pensez également à donner à des associations tout ce qui est encore utilisable ou en état de marche.

Divers



A cause de différents facteurs nous assistons à la **régression de pratiquement toutes les espèces de chauves-souris** de France.

Loin d'être prolifiques comme peuvent le laisser penser les femelles se regroupant pour élever leurs jeunes durant l'été, les chauves-souris ont **un unique petit annuel** qui a une chance sur deux de passer l'hiver.

Pour aider ces espèces fragiles, une action d'ampleur nationale est menée : le **Refuge pour les chauves-souris**. Permettant de **garantir leur pérennité** (toutes les espèces sont légalement protégées). Cela se fait notamment via **la**



protection de leurs lieux de vie. La Bourgogne abrite 24 des 35 espèces de chauves-souris françaises. La Société d'histoire Naturelle d'Autun (**SHNA**) anime et coordonne cette opération, ouverte aux collectivités comme aux particuliers.

Sur la commune d'Alligny-en-Morvan, 2 anciennes mines qui ne sont plus exploitées aujourd'hui servent de refuge aux chauves-souris. Au moins 9 espèces différentes sont connues pour utiliser les conditions climatiques stables offertes par ces souterrains, principalement pour se protéger du froid hivernal mais aussi en moindre mesure le reste de l'année. Parmi les plus nombreuses, on peut citer le Petit rhinolophe, espèce bien adaptée aux constructions humaines, facilement observable dans les caves l'hiver et qui fréquente les milieux bocagers qui lui sont très favorables. Ceux-ci offrent en effet de nombreux insectes pour se nourrir, des haies et des arbres pour chasser et se déplacer, peu d'éclairages nocturnes et peu de pesticides. Une autre espèce très présente est la Barbastelle d'Europe, chauve-souris arboricole qui affectionne également les double-poutres et les volets de nos habitations.

Ces mines constituent un enjeu important pour la protection des chauves-souris à Alligny-en-Morvan c'est pourquoi la commune, en partenariat avec la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan, l'association Alligny-Patrimoine et le Groupe d'études et de recherches géologiques de l'Autunois Morvan, s'engage à **les valoriser et les mettre en sécurité**. Pour les chauves-souris, il s'agit notamment de fermer l'accès afin de **limiter le dérangement des animaux**. En hiver, les chauves-souris ne peuvent plus se nourrir du fait de l'absence d'insectes, elles se plongent alors dans un état d'hibernation, une vie ralentie. En cas de réveil, l'importante dépense d'énergie engendrée par la remise en route de toutes les fonctions physiologiques ne peut pas être compensée en l'absence de nourriture. Dans ce contexte, **plusieurs réveils dans la saison mènent les chauves-souris vers une mort certaine**, **d'où l'importance de préserver leur tranquillité**.

L'opération Refuge est ouverte à toute personne désireuse d'aider les chauves-souris. N'hésitez pas à **contacter la SHNA** pour toute question sur les chauves-souris ou sur le refuge.

Société d'histoire naturelle d'Autun - Maison du Parc du Morvan, 58230 SAINT-BRISSON

03 86 78 79 72 - shna.autun@orange.fr

MINE DE LA PLACE

Attaché à la conservation du patrimoine minier, le GERGAM (Groupe d'Etudes et de Recherches Géologiques de l'Autunois Morvan), en partenariat avec la mairie d'Alligny, Alligny Patrimoine et la SHNA, poursuit son travail de mémoire et de mise en valeur de la Mine de La Place.

La collecte de documents et d'échantillons minéralogiques ainsi qu'un travail d'archivage permettront, à l'avenir de mieux promouvoir ce site et son ancienne activité.

Centre de secours de Moux



Un aperçu du CIS de Moux-en-Morvan

Après une période de renouvellement en 2016, le centre de secours mouxois, dirigé par l'adjudant-chef Nicolas DEBAC, a su trouver un nouveau souffle et rebondir.

Le Centre de Secours assure en moyenne 200 interventions par an (environ 80% de secours à personne, 10% d'incendie, 10% d'opérations diverses). Ces interventions reposent entièrement des sapeurs-pompiers sur volontaires, femmes et hommes, qui exercent cette activité en dehors de leur temps de travail. Cette année le nombre d'interventions a augmenté de façon significative d'environ 25%, soit 250 pour l'année 2018, sollicitant encore plus personnel, entièrement volontaire. Heureusement nous avons eu la chance de recruter 3 nouveaux pompiers et d'avoir vu un ancien revenir.

Nombre d'Interventions : 250

Effectifs: 20 SPV dont 7 femmes

Moyens opérationnels: 1 VSAV, 1 VTUB, 1

VLHR, 1 CCR, 1 CCFM, 1 GEREM, 1 BLS

Plus précisément, sur la commune d'Alligny-en-Morvan, nous sommes intervenus 36 fois, dont 22 pour des secours à victime, 8 pour opérations diverses, et 6 pour des feux.

Mais les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires fluctuent toujours, ce qui met en péril l'activité opérationnelle. Même si nous avons eu la chance de voir notre effectif augmenter cette année, cela reste très difficile de pouvoir répondre à tous les appels, surtout pendant la journée en semaine, et contraint parfois les centres voisins à venir renforcer les effectifs lors des interventions, tout comme notre centre à aller prêter main forte aux autres centres.

Malgré tout, le centre de secours fait tout son possible pour assurer les interventions.

Afin de pouvoir continuer à porter secours à la population dans les meilleures conditions, le centre de secours est toujours à la recherche de personnes motivées et disponibles pour rejoindre

ses effectifs. Rapprochez-vous du centre de secours pour toute information.

Dans le but d'assurer au mieux les interventions, en constante augmentation, les pompiers, en plus de leurs manœuvres mensuelles dans leur propre centre, s'exercent lors de manœuvres communes avec les centres voisins. Ceci afin d'améliorer l'efficacité et la cohésion lors des interventions.

Toujours dans l'idée de continuer à être performants, en plus des formations des agents déjà en service, le recrutement de nouveaux volontaires redonne un nouvel élan. Ces recrutements (3 nouveaux et 1 retour pour 2018) sont rendus possibles par la communication directe avec la population, ainsi que par les actions conjointes du centre de secours et de l'Amicale.

Au programme de 2018, il y a eu la deuxième édition de la « journée portes ouvertes » en juin, l'intervention éducative à l'école d'Alligny-en-Morvan en septembre dans le cadre des exercices de sécurité préconisés par le gouvernement, un stand de « sensibilisation aux gestes de premiers secours » lors de la Saint-Denis le 14 octobre et un stand d'information/vente lors du marché de Noël le 2 décembre à Moux-en-Morvan. Et bien d'autres manifestations auxquelles les pompiers participent en tant que civils, renforçant ainsi davantage les liens avec la population.

D'autres projets sont encore en gestation, mais 2019 promet d'être au moins aussi riche que 2018.

Affaire à suivre...

Et comme chaque année, nous tenions à remercier les habitants d'Alligny-en-Morvan pour leur générosité et leur accueil lors de notre tournée de calendriers. Les temps sont durs pour tout le monde et nous vous remercions d'autant plus pour votre soutien.





Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie Je souhaite remercier tous les clients fidèles de l'épicerie d'Alligny-en-Morvan, qui me permettent aujourd'hui d'être encore là.

En espérant être à votre service l'année prochaine?

Joyeuses fêtes à tous.

Anne-Marie DENIS



Illustration, peinture, graphisme, mise en page, logos, affiches, expositions... Nouvellement installée à Alligny-en-Morvan, l'entreprise B.Com' peut peut-être vous aider à donner vie à vos projets! Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site:

https://bertranefougere.wixsite.com/bcom

tél: 03 86 78 44 39



lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

CAVEDUTERNIN

ANCIENNEMENT PARTHIOT

HIVER Du 1 septembre au 30 avril		ÉTÉ Du 1 mai au 31 août		
<u>matin</u>	après midi	<u>matin</u>	après midi	
fermé	14h30-18H00	fermé	14h30-18h30	
10h00-12h30	14h30-18H00	10h00-12h30	14h30-18h30	
10h00-12h30	14h30-18H00	10h00-12h30	14h30-18h30	
10h00-12h30	14h30-18H00	10h00-12h30	14h30-18h30	
10h00-12h30	14h30-18H00	10h00-12h30	14h30-18h30	
10h00-12h30	fermé	10h00-12h30	14h30-18h30	
fermé	fermé	fermé	fermé	

Tél: 03,86,76,14,63

Mail: caveduternin@gmail,com



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTSAUCHE-LES-SETTONS 06 47 14 37 61







LE TRANSPORT À LA DEMANDE, C'EST SI SIMPLE I

Qu'est-ce que le transport à la demande ?

C'est un transport collectif en petits véhicules. Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous emmener au bourg le plus proche. Que ce soit pour vos rendez-vous médicaux, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives...

- Fréquence 1 à 3 fois par semaine
- Durée de 3 heures sur place
- Prix du trajet 3€ (6€ aller-retour)
- Ticket en vente à bord

Q QUE FAIRE À SAULIEU ET CHÂTEAU-CHINON?

- Marché / foire

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous habitez à : ALLIGNY-EN-MORVAN · CHALIMARD

- GIEN-SUR-CURE
- GOULOUX
- MONTSAUCHE-LES-SETTONS
- MOUX-EN-MORVAN · OUROUX-EN-MORVAN
- PLANCHEZ
- · SAINT-AGNAN • SAINT-BRISSON
- Allez à SAULIFI

Jour de fonctionnement	Heure d'arrivée à destination	Heure de départ vers domicile	
Mercredi	14:30	17:30	

Vous habitez à :		
GIEN-SUR-CURE		

Jours de fonctionnement	Heures d'arrivée à destination	Heures de départ vers domicile
Mercredi	09:00	12:00
Samedi	09:00	12:00
2ème lundi du mois	09:00	12:00

DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS



DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1er novembre 2018. La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Établissement départemental de l'élevage).

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- · Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs,
- · N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- · Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen,

http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir

ropéen : Belgique, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tché























Nevers le 18 octobre 2018

Utilisation du chèque énergie

pour réduire la facture énergétique des nivernais aux revenus modestes

Alors que les prix de l'énergie évoluent structurellement à la hausse, le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre souhaitent faire un rappel aux nivernais aux revenus modestes concernant l'utilisation de leur chèque énergie, qui remplace désormais les tarifs sociaux



Plus de 13 000 ménages nivernais ont reçu au mois d'avril par courrier de l'Etat, un chèque énergie ainsi qu'une attestation

- Ces documents doivent être retournés par courrier ou utilisés en ligne sur <u>le site national</u>:

 le chèque sera déduit des factures d'énergie par les fournisseurs (entre environ 50 et 220 €)

 la ou les atlestations protègent notamment durant la période hivernale d'une coupure en cas de difficultés de palement et ouvrent à d'autres droits

Procédure complexe, perte du document, non réception... tous les chèques n'ont pas été

Les ménages ont jusqu'à la date de validité figurant sur le chèque (au 31 mars 2019) pour faire la démarche.

Veillons à ce qu'aucun Nivernais ne subisse de coupure d'énergie durant

En effet, à l'approche de la trêve hivernale impliquant les coupures d'électricité et de gaz naturel (du 1st novembre au le 31 mars), le SIEEEN et l'ALEC souhaitent rappeler aux nivernais ayant reçu ce chèque et cette attestation, qu'ils doivent se signaler auprès de leur fournisseur d'énergie avec ces documents, afin de régler leurs factures.

Mais aussi, l'énergie la moins chère étant celle qui n'est pas consommée, le 1^{er} réflexe reste de réaliser des travaux d'isolation (de nombreuses aides existent) et d'adopter un comportement

Pour en savoir plus :

- En cas de perte ou pour toute question, contacter l'Agence de Paiement -ASP-au 0805 204 805 (numéro gratuit) et toutes les informations officielles sur le site :
- www.chequeenergie.gouv.fr

 Voir la synthèse diffusée au printemps par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre :
 http://www.ale-nievre.org/chequeenergie/







LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner!

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOLFR

